Pourquoi voter ?
Comment voter ?

Des conseillers Élections sont à votre disposition pour vous présenter le vote électronique et la nouveauté du scrutin 2010.

Bénéficiez d'un conseil personnalisé du 25 octobre au 24 novembre.

Numéro vert
0 800 83 2010
(appel gratuit depuis un poste fixe)

Fax : 04 94 22 81 79
elections-cci@var.cci.fr

CCI Chambre de Commerce et d'Industrie du Var

Trigano.com La communication déjà active

élections 2010

DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU VAR

25 novembre au 8 décembre 2010

VOTE
Mode d'emploi

Par correspondance ou par voie électronique, votez pour élire des chefs d'entreprise en charge des missions des CCI.

350 000 créateurs d'entreprise accueillis par les CCI en 2009
2e formateur après l'Éducation Nationale
600 000 personnes formées chaque année

CCI Chambre de Commerce et d'Industrie du Var

CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

L'élection des membres des Chambres de commerce et d'industrie aura lieu du 25 novembre au 8 décembre 2010

Cette année pour la première fois, vous allez élire en même temps vos représentants à la Chambre de commerce et d'industrie territoriale du Var (CCIT) et à la Chambre de commerce et d'industrie de région Provence-Alpes Côte-d'Azur (CCIR).
Vous pouvez voter par correspondance ou par Internet.

VOUS AVEZ JUSQU'AU 8 DÉCEMBRE MINUIT POUR VOTER

Le matériel de vote

La Préfecture du Var vous adressera le matériel de vote à compter du 23 novembre 2010. Il contiendra une enveloppe de scrutin, un ou plusieurs bulletins de vote, une ou plusieurs professions de foi des candidats, un courrier comportant votre identifiant de vote et votre code confidentiel, ainsi qu'une enveloppe T.

Vous recevrez autant de matériels de vote que vous avez de qualités d'électeur. L'identifiant de vote et le code confidentiel sont indispensables pour voter en ligne sur www.jevote.cci.fr/var.

Comment voter par Internet ?

Étape 1 : Connectez-vous sur **www.jevote.cci.fr/var**
l'écran d'accueil apparaît.

Étape 2 : Saisissez votre identifiant de vote indiqué dans le courrier, puis votre date de naissance.
Cliquez sur « **continuer** ». Il y a un seul et même écran pour le vote à la CCIR Provence-Alpes-Côte-d'Azur et à la CCIT du Var.
Les groupements de candidats ou candidats individuels correspondant à votre sous-catégorie sont affichés ainsi qu'un rappel du nombre de sièges à pourvoir. Les titulaires et leur suppléant, élus à la CCIR, siègent également à la CCIT.

Étape 3 : Sélectionnez vos candidats à la CCIR Provence-Alpes-Côte-d'Azur et à la CCIT du Var. Le récapitulatif de votre vote apparaît. Pour le modifier, cliquez sur « **modifier** ».

Étape 4 : Saisissez votre code confidentiel et cliquez sur « **Voter** ».
Un accusé de réception téléchargeable s'affiche automatiquement.
Pensez à vous déconnecter entre chaque vote.

Aide en ligne
Cliquez sur « **aide** ».

Comment voter par correspondance ?

Étape 1 : Sélectionnez vos candidats et insérez le(s) bulletin(s) de vote dans l'enveloppe de scrutin.

Étape 2 : Glissez l'enveloppe de scrutin dans l'enveloppe T.

Étape 3 : Fermez et signez (signature obligatoire).

Étape 4 : Postez l'enveloppe sans attendre, avant le 8 décembre, sans l'affranchir.

Contact CCIV - Service Fichier Consulaire Numéro Vert **0 800 83 2010**
(appel gratuit depuis un poste fixe)
Fax : 04 94 22 81 79 - elections-cci@var.cci.fr